



Provisoire, pour AG 2021

Programme d'activités 2022

Affaires politiques

- Politique agricole 2025+ : prendre en compte les préoccupations de l'économie alpestre pour les transmettre aux milieux politiques et à l'administration.
- Lignes directrices concernant la problématique du loup : représentation des intérêts de l'économie alpestre, élaboration de propositions.

Vulgarisation & communication

- Contributions à l'organisation de cours, conférences et événements, notamment à l'occasion des journées internationales d'économie alpestre (IAT 2021).
- Coopération avec l'OFAG et Agridea, afin d'améliorer les prestations de conseils en faveur de l'économie alpestre, y compris leur mise à jour régulière.
- Elaboration d'une plate-forme d'information on-line, dédiée à l'économie alpestre (les liens renvoyant à des informations agricoles seraient disponibles sur le site de la SSEA - Agridea publierait des informations techniques directement sur Agripedia).
- Évaluation des besoins pour la vulgarisation (par exemple, dans le domaine du personnel d'alpage).
- Examiner la possibilité et la nécessité de renouveler le classeur de formation d'Agripedia pour l'économie alpestre.
- Participation à la plateforme de dialogue « Activités pastorales et grands prédateurs » ; créer des moyens d'aide en faveur de l'économie alpestre, sous l'impulsion de la Plateforme de dialogue, diffuser les moyens d'aide produits par d'autres organisations.
- Intensification des contacts avec Agroscope et la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL), accompagner des projets de recherche et contribuer à la coordination entre les milieux de la recherche, de la vulgarisation et de l'économie alpestre.
- Diffuser 3 à 4 newsletters par an, comprenant des informations politiques, de la vulgarisation, ainsi que des questions juridiques.
- Mise à jour de notre site Web, afin de proposer des informations actuelles.
- Diffusion de communiqués de presse et d'articles dans des magazines et auprès des médias (notamment dans montagna).

Contact avec les membres / réorganisation

- Informations et contacts avec les sections selon les besoins.
- Intégration des régions restantes.
- Répondre aux questions des membres.

"Projets"

- Introduction du guide des bonnes pratiques de la SSEA et mise en place d'un système de licences permettant d'introduire des actualisations régulières.